

CHARTRE DE

L'AMME France – International
Association de Médecine et Mésothérapie Esthétique
France - International

SUR LES BONNES PRATIQUES CLINIQUES ET THÉRAPEUTIQUES

Je m'engage à respecter le règlement des bonnes pratiques cliniques et thérapeutiques de
l'AMME France – International
Association de Médecine et Mésothérapie Esthétique (AMME), à savoir :

1. Établir une relation précise et transparente avec mon patient sur ma pratique et mes qualifications.
2. Établir un devis et des prix de consultations avec tact et mesure
3. Garantir au patient une sécurité absolue dans ma pratique, par l'utilisation exclusive de produits pharmaceutiques disposant d'une AMM (Autorisation Mise sur le Marché) française enregistrée à l'AFSSAPS, de dispositifs médicaux conformes avec la réglementation en vigueur.
4. Utiliser uniquement du matériel à usage unique (seringues, aiguilles, conditionnements unidoses, kits, draps d'examen, etc.)
5. Respecter les règles de désinfection des mains avant et après chaque examen médical à l'aide de produits antiseptiques recommandés
6. Respecter les règles de nettoyage, stérilisation des matériaux et appareillages.
7. Respecter les règles de nettoyage et désinfection de la peau du patient selon les recommandations préconisées par le Ministère de la Santé par des produits reconnus par la pharmacopée française et en suivant les recommandations des fabricants.
8. Faire effectuer les contrats de maintenance des appareillages utilisés (laser, appareils de soins, pistolets injecteurs...) et recommandés par les fabricants.
9. Maintenir mon niveau de formation par la participation à des EPU (Enseignements Post Universitaires) avec au moins un atelier régional ou congrès national par an reconnu par l'AMME.
10. Partager mes connaissances et mon expérience avec mes compagnons de l'AMME, de façon éthique et non lucrative.

Signature et tampon du médecin



Signature et tampon de l'AMME